

le 9 mai 2011

**Modalités de mise à disposition et de consultation  
des informations relatives à l'Assemblée générale du 9 juin 2011**

Les actionnaires de la Compagnie de Saint-Gobain sont invités à participer à l'Assemblée générale mixte qui se tiendra le 9 juin 2011 à 15 heures au Grand Auditorium du Palais des Congrès de la Porte Maillot à Paris (17<sup>ème</sup>).

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 11 avril 2011 et l'avis de convocation au BALO du 9 mai 2011. Les modalités de participation et de vote figurent dans ces avis.

Les informations et documents relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions législatives et réglementaires en vigueur. Ceux visés à l'article R225-73-1 du code de commerce figurent sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante :

<http://www.saint-gobain.com/fr/finance/evenements/assemblee-generale>

---